

N.A.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
PARQUET DU RUANDA
KIGALI.

Kigali, le 13 février 1953.-

OBJET:
RICHARD MALUTTE, Phocas.

648 / Just. 4
Reçu de 271 2/245
chef citi. judiciaire
N° 611/D.34/T.

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,
à: NYANZA, GITARANA, RIUMBA, SHANGUGU, ASTRIDA,
RUH-NGURI, KIBUGU, KIS-NYI, KIBUYA, KIGALI.-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à connaissance qu'il existe au Parquet de Bukavu un mandat d'arrestation à charge du prévenu dont l'identité est reprise ci-dessous:

Vous voudrez bien effectuer les recherches d'usage et, en cas de découverte, le diriger sur le Parquet de Bukavu, sous bonne escorte, en rappelant le n° 11706/Pi/-RMP.37606.-

IDENTITE:

MALUTTE, Phocas, fils de Ntumba et de Nazimba, originaire de Mwanga, territoire de Mwanga, ex-clerc-vendeur de la Shun à Kakono, ayant résidé ou résidant au C.T.C. de Bukavu, avenue, du Tanganyika, n° 20, prévenu de faux et usage de faux. Art. 124 et 125 C.P.L.11.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,

G. TACQ.-

